Une volonté d'information et de concertation

Pour Velocita Energies, informer et concerter sont des conditions essentielles au développement d'un projet bien intégré dans son territoire. Depuis 2018, nous avons développé un panel d'outils d'information et de concertation afin de vous associer à toutes les phases du développement du projet éolien de Feyt Laroche :

4 lettres d'information

4 ateliers de concertation avec les riverains

4 réunions avec les élus

1 campagne de porte-à-porte

1 Visite de chantier de parc éolien avec les élus

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du projet :

www.eolienfeytlaroche.fr

Projet éolien

de Feyt Laroche

Madame, Monsieur,

Il y a maintenant presque un an, la demande d'Autorisation Environnementale pour le projet éolien de Feyt Laroche a été déposée à la Préfecture de Tulle.

Le dossier est depuis en cours d'instruction par les services de l'Etat et des compléments sont aujourd'hui en train d'être apportés.

A la fin de cette période d'instruction s'ouvrira une phase d'enquête publique durant laquelle le dossier complet du projet sera consultable dans vos mairies.

Cette lettre d'information vous donne plus de détails sur cette procédure, vous rappelle le calendrier et les caractéristiques du parc éolien en projet sur vos communes.

Les équipes de Velocita Energies

Le porteur du projet

Velocita Energies

Depuis 2011, Velocita Énergies développe, finance, construit et exploite des projets d'énergies renouvelables en France. La société compte 30 collaborateurs qui réunissent les compétences pour mener à bien un projet et assurer la gestion de parcs. Basée à Paris et à Rennes, l'équipe travaille sur le terrain en étroite relation avec les acteurs locaux, dans un souci constant de concertation, de transparence et de respect des territoires. À ce jour, Velocita Energies a construit 193 MW de projets éoliens.

CONTACT

Alexandra GAUTHIER → agauthier@velocitaenergies.fr
Chef de Projet Velocita Energies

velocita énergies

Rappel sur le calendrier du projet

1er trimestre 2018
> Identification du site

Mars 2018
> Lancement de l'étude environnementale réalisée par le bureau d'études Ectare

Avril 2018
> Installation d'un mât de mesure à Laroche-près-Feyt

Juillet 2018
> Proposition de 2 variantes d'implantation

Mars 2019
> Lancement des études paysagère et acoustique

Janvier 2020
> Dépôt du dossier d'Autorisation Environnementale en préfecture de Tulle

Année 2020
> Instruction du dossier par les services de l'Etat
> Demande de compléments

2021
> Enquête publique d'une durée d'un mois
> Décision finale du préfet

LE PROJET EOLIEN DE FEYT LAROCHE | EN CHIFFRES

8 EOLIENNES

2,5 à 3,5 MW
DE PUISSANCE UNITAIRE PAR ÉOLIENNE

L'ÉQUIVALENT DE **70 à 80%** DES HABITANTS DE HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ ALIMENTÉS EN ÉLECTRICITÉ VERTE

ZONE D'IMPLANTATION

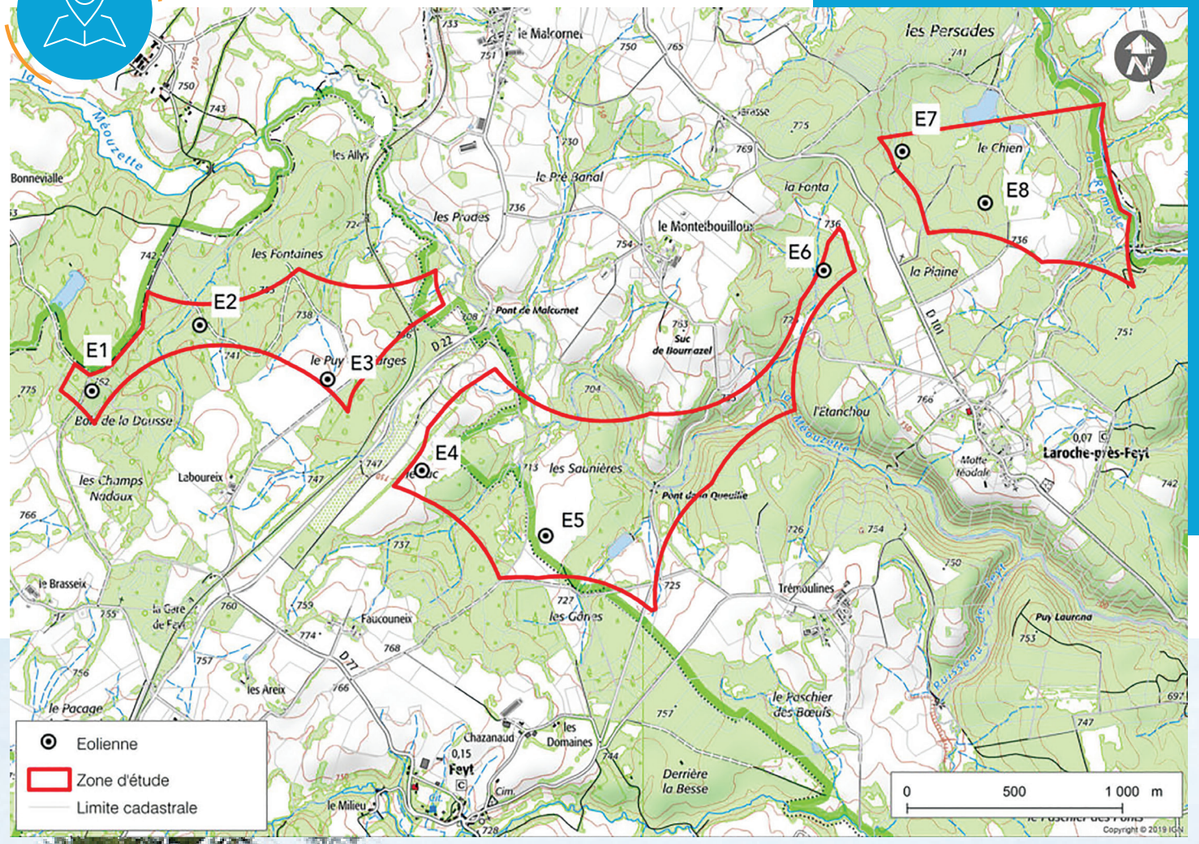

ZOOM SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les services de l'Etat ont entre 9 et 18 mois pour instruire la Demande d'Autorisation Environnementale.

A la fin de cette période, s'ouvre **une phase d'enquête publique d'une durée d'un mois.** Cette procédure permet aux habitants des communes concernées et des communes situées dans un rayon de 6 km de consulter un dossier d'enquête réunissant toutes les informations sur le projet définitif.

Toute personne concernée peut consulter le dossier en mairie et faire part de son avis auprès d'un tiers indépendant et impartial : **le commissaire enquêteur**. Ce dernier assure des permanences et tient un registre dans lequel chacun peut formuler des observations, proposer des suggestions et des contre-propositions.

A l'issue de la consultation, le commissaire rédige un rapport relatant le déroulement de l'enquête et analysant les avis du public. Il émet ensuite un avis consultatif.

Vue à 130° depuis Aix Motte Féodale